

Élections générales du 2 novembre 2025 à Saint-Jean-Baptiste : la période électorale est lancée

Saint-Jean-Baptiste, le 19 septembre 2025. – La période électorale commence aujourd’hui dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. Elle permettra de pourvoir six (6) postes de conseillères ou conseillers municipaux ainsi que le poste de mairesse ou maire.

La période pour soumettre une déclaration de candidature commence aujourd’hui et se poursuivra jusqu’au 3 octobre, selon l’horaire indiqué sur l’avis public d’élection. À moins que des postes soient pourvus sans opposition à l’issue de cette période, les électrices et les électeurs voteront pour le poste de conseillère ou conseiller de leur district ainsi que pour le poste de mairesse ou maire

Voter

Si plus d’une personne pose sa candidature à l’un ou l’autre de ces postes, il y aura deux (2) jours de vote.

- Le vote par anticipation aura lieu le samedi 25 octobre, de 12 h à 20 h;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

Autre option de vote disponibles sur demande

Les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander qu’une équipe de vote vienne à elles.

Les électeurs admissibles doivent faire une demande auprès de la présidente d’élection au plus tard le 21 octobre.

Nouvelle carte électorale municipale

L’élection du 2 novembre marque l’entrée en vigueur d’une nouvelle carte électorale. La délimitation de six (6) districts a été revue pour assurer une représentation juste et équitable de l’électorat au sein du conseil municipal. Les électrices et les électeurs sont invités à consulter la [nouvelle carte électorale](#) sur le site Web de la municipalité afin de faire leur choix parmi les candidates et les candidats qui se présenteront dans leur district.

Présenter sa candidature

Toute personne intéressée à devenir membre du conseil municipal doit déposer une déclaration de candidature auprès de la présidente d’élection d’ici le vendredi 3 octobre à 16 h 30. Elle doit recueillir les signatures d’appui d’au moins cinq (5) électrices et électeurs pour se présenter à un poste de conseillère ou conseiller. Il en est de même pour le poste de mairesse ou maire.

Travailler aux élections

La Municipalité est à la recherche de personnel pour travailler lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, notamment. Il n’y a pas de critères de sélection précis pour le personnel électoral municipal; il suffit d’avoir l’âge de travailler.

Les personnes intéressées peuvent communiquer dès maintenant avec la présidente d’élection.

S’informer

M^{me} Suzie Bélanger est présidente d’élection. Son bureau est situé au 3041 rue Principale à Saint-Jean-Baptiste. Elle peut être jointe par téléphone, au 450 467-3456, ou par courriel, à l’adresse dg@msjb.qc.ca.

Le site Web de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, au msjb.qc.ca, fournit diverses informations sur les élections en cours. La liste des candidates et candidats y sera notamment diffusée.

La [liste des candidates et candidats](#) sera également accessible sur le site Web d’Élections Québec, où convergeront les données des quelque 1 100 municipalités du Québec en élections.

Données sur les dernières élections générales municipales

Lors des élections générales municipales du 7 novembre 2021, plus de 2 468 personnes étaient inscrites sur la liste électorale de la municipalité. Aucun taux de participation n’est disponible pour la municipalité, puisque le poste de mairesse a été pourvu sans opposition; à l’échelle du Québec, le taux était de 38,7 %.